

meindre permission. Sa mère va mieux; elle est maintenant hors de danger et voudrait le voir retourner à son régime. Il s'y refuse absolument, tant il craint la punition qui va lui être infligée.

« Chaque heure qui s'écoule augmente la gravité de la situation. La pauvre femme est à désespérer; je lui ai promis de faire quelque chose pour son fils. Si vous le voulez, nous irons trouver son capitaine, et nous parviendrons peut-être à arranger l'affaire.

— Y pensez-vous? ce serait là une étrange démarche de ma part.

Oh! mademoiselle, si vous aviez vu le rayon de gloire qui éclairait le pâle visage de la malade quand je lui ai promis de solliciter votre appui, vous ne voudriez pas la désespérer par un refus.

— Il est un moyen tout simple de concilier les choses, vous pourriez vous rendre seule à Privas.

— Vous n'y songez pas; ma parole aurait bien peu de poids auprès de l'officier dont il s'agit, tandis qu'il sera tout disposé à écouter favorablement la comtesse d'Allaire. Votre nom lui est connu, j'en suis certaine; n'avez-vous pas pour aïeul un général qui naguère a joué un rôle des plus brillants? votre présence seule aura un certain prestige, et puis vous êtes très éloquente; vous saurez plaider avec succès la cause de ce malheureux.

Hélène restait insensible à ces paroles flatteuses; mais Mademoiselle Dorsay ne se découragea pas; la jeune comtesse tint par ces instances, et toutes deux se mirent en route immédiatement.

Pendant le trajet, la gouvernante prit grand plaisir à contempler le pays qu'elle parcourait; mais la jeune comtesse s'abandonnait à ses rêveries, le regard perdu dans l'espace. Lors de son arrivée à Privas, le but de son voyage lui revint seulement à la pensée, et elle regretta vivement de l'avoir entrepris.

Mlle Dorsay ne perdait pas sa présence d'esprit; elle s'était fait indiquer l'adresse exacte du capitaine, et la voiture qui les avait amenées les arrêta devant la demeure que celui-ci occupait.

La gouvernante fut tout heureuse en apprenant qu'il se trouvait chez lui. Elle déclina fièrement à son ordonnance le nom de la comtesse d'Allaire. Les deux dames furent introduites dans un salon où elles ne tardèrent pas à voir apparaître l'officier dont elles étaient venues solliciter la commission.

A son aspect Hélène se leva pâle et frémissante; elle avait reconnu Georges de Valbrun.

— Vous ici! mademoiselle, dit-il en lui tendant la main; je ne pouvais croire que j'entendais, car je m'attendais bien peu à un tel bonjour.

La jeune fille était tremblante et maudissait jurement dans cette maison.

Monsieur, lui dit-elle, ma surprise est grande à moi aussi, car je ne croyais certes pas vous rencontrer ici. Je venais pour parler à un officier dont j'ignorais le nom. La personne qui m'accompagne est beaucoup mieux que moi au courant de l'affaire dont il s'agit; elle va vous l'expliquer.

La gouvernante s'empressa de prendre la parole; elle raconta minutieusement l'incident en question, puis termina par une péroraison émuante en réclamant pour le soldat l'indulgence du capitaine.

— Il me semble, ajouta-t-elle, que notre tâche est bien facilitée; je vois que la comtesse d'Allaire n'est pas une innocente pour vous; aussi vous tiendrez sans nul doute à lui être agréable.

— Soyez-en persuadée, mademoiselle, reprit le jeune officier, avec une expression si son protégé de la main, et après tout, le pauvre garçon n'est pas bien coupable; il a cédé à une impulsion qui lui fait honneur. Par respect pour les droits de la discipline, il doit être puni; mais vous pouvez le rassurer entièrement, car la punition sera des plus légères.

— Merci, monsieur, s'écria vivement Mademoiselle Dorsay; combien vous êtes bon et généreux! Nous allons retourner à Allaire, et je veillerai moi-même à ce que notre protégé se mette en route sans tarder.

Les deux dames se levèrent alors pour se retirer.

— Hé quoi! fit Georges tristement, vous partez déjà? Vous ne voulez donc pas que mademoiselle continue à se ressasser à Hélène; c'est ce que la famille de votre tuteur vous y a accompagnée?

— Non, monsieur, reprit la jeune fille, j'ai cessé d'habiter avec M. de Lesparre.

— Me permettez-vous d'aller vous présenter mes hommages?

Cette demande lui permit de se refuser; d'ailleurs c'eût été avouer qu'elle aimait toujours celui qui l'avait si vite oubliée; sa fierté se révoltait à cette idée.

— Je vous recevrai très volontiers, reprit-elle, et vous me ferez grand plaisir d'amener également la comtesse de Valbrun.

— De quelle comtesse voulez-vous parler? reprit Georges, très étonné.

— N'êtes-vous pas marié?

— Nullement, mademoiselle, et il n'en a jamais été question.

— Je l'avais entendu dire pourtant.

— C'était une nouvelle fautive, entièrement fautive.

La lumière se fit aussitôt dans l'esprit d'Hélène.

Ce prétendu mariage n'était autre chose qu'une invention de M. de Lesparre et Georges était libre encore.

A cette pensée, une expression radieuse éclaira son visage, et M. de Valbrun comprit qu'il était toujours tendrement aimé.

La présence de Mademoiselle Dorsay gênait leurs épanchements, leurs confidences; il se départit avec elle le doux espoir d'un jour meilleur.

— Dès lors, dit-il, j'aurais voulu me présenter au château d'Allaire. Le jeune homme peignait avec émotion ses regrets et son amour. Sa cause était gagnée d'avance; Hélène mit sa main avec ravissement dans la main loyale qui lui était tendue.

Elle n'avait jamais tout la vérité à M. de Valbrun; mais, en voyant sa profonde antipathie pour M. de Lesparre, il devina que celui-ci, pour les séparer l'un de l'autre, avait eu recours à quelque odieuse manœuvre.

Quand il essaya d'aborder ce sujet avec sa jeune compagne, elle parut éprouver une impression si pénible qu'il lui fallut bien garder le silence à cet égard. Il en eût coté coté avec Hélène de faire savoir à M. de Valbrun jusqu'à quel point son tuteur avait été vil et infâme. Elle craignait d'ailleurs que Georges ne voulût lui demander compte de ses odieuses calomnies.

M. de Lesparre ignorait toujours comment sa trame avait été déjouée; il était loin de soupçonner qu'une voix d'outre-tombe s'était élevée pour dévoiler la fange de ses perfides accusations. Plusieurs fois il rencontra dans le monde les jeunes époux heureux et souriants. Il courbait la tête sous le poids de sa propre indignité, et se demandait quel singulier hasard avait pu rapprocher ces deux êtres si bien liés l'un pour l'autre, et qui l'avait voulu à tout prix désunir. Virginie NORRÉ.

L'UNION DES ACHATS

2^e COMMISSION. — Sont gratuits du Médecin et rente viagère gratuite par l'Etat.

En attendant chaque mois, pour ses paiements, cinquante bons d'un franc ou dix bons de 5 francs, ou de douze francs, ou de quinze francs, ou de vingt francs, ou de vingt-cinq francs, ou de trente francs, ou de trente-cinq francs, ou de quarante francs, ou de quarante-cinq francs, ou de cinquante francs, ou de cinquante-cinq francs, ou de soixante francs, ou de soixante-cinq francs, ou de soixante-dix francs, ou de soixante-quinze francs, ou de quatre-vingt francs, ou de quatre-vingt-cinq francs, ou de cent francs, ou de cent-cinq francs, ou de cent-vingt francs, ou de cent-vingt-cinq francs, ou de cent-vingt-dix francs, ou de cent-vingt-quinze francs, ou de deux cents francs, ou de deux cent-cinq francs, ou de deux cent-vingt francs, ou de deux cent-vingt-cinq francs, ou de deux cent-vingt-dix francs, ou de deux cent-vingt-quinze francs, ou de trois cents francs, ou de trois cent-cinq francs, ou de trois cent-vingt francs, ou de trois cent-vingt-cinq francs, ou de trois cent-vingt-dix francs, ou de trois cent-vingt-quinze francs, ou de quatre cents francs, ou de quatre cent-cinq francs, ou de quatre cent-vingt francs, ou de quatre cent-vingt-cinq francs, ou de quatre cent-vingt-dix francs, ou de quatre cent-vingt-quinze francs, ou de cinq cents francs, ou de cinq cent-cinq francs, ou de cinq cent-vingt francs, ou de cinq cent-vingt-cinq francs, ou de cinq cent-vingt-dix francs, ou de cinq cent-vingt-quinze francs, ou de six cents francs, ou de six cent-cinq francs, ou de six cent-vingt francs, ou de six cent-vingt-cinq francs, ou de six cent-vingt-dix francs, ou de six cent-vingt-quinze francs, ou de sept cents francs, ou de sept cent-cinq francs, ou de sept cent-vingt francs, ou de sept cent-vingt-cinq francs, ou de sept cent-vingt-dix francs, ou de sept cent-vingt-quinze francs, ou de huit cents francs, ou de huit cent-cinq francs, ou de huit cent-vingt francs, ou de huit cent-vingt-cinq francs, ou de huit cent-vingt-dix francs, ou de huit cent-vingt-quinze francs, ou de neuf cents francs, ou de neuf cent-cinq francs, ou de neuf cent-vingt francs, ou de neuf cent-vingt-cinq francs, ou de neuf cent-vingt-dix francs, ou de neuf cent-vingt-quinze francs, ou de dix cents francs, ou de dix cent-cinq francs, ou de dix cent-vingt francs, ou de dix cent-vingt-cinq francs, ou de dix cent-vingt-dix francs, ou de dix cent-vingt-quinze francs, ou de onze cents francs, ou de onze cent-cinq francs, ou de onze cent-vingt francs, ou de onze cent-vingt-cinq francs, ou de onze cent-vingt-dix francs, ou de onze cent-vingt-quinze francs, ou de douze cents francs, ou de douze cent-cinq francs, ou de douze cent-vingt francs, ou de douze cent-vingt-cinq francs, ou de douze cent-vingt-dix francs, ou de douze cent-vingt-quinze francs, ou de treize cents francs, ou de treize cent-cinq francs, ou de treize cent-vingt francs, ou de treize cent-vingt-cinq francs, ou de treize cent-vingt-dix francs, ou de treize cent-vingt-quinze francs, ou de quatorze cents francs, ou de quatorze cent-cinq francs, ou de quatorze cent-vingt francs, ou de quatorze cent-vingt-cinq francs, ou de quatorze cent-vingt-dix francs, ou de quatorze cent-vingt-quinze francs, ou de quinze cents francs, ou de quinze cent-cinq francs, ou de quinze cent-vingt francs, ou de quinze cent-vingt-cinq francs, ou de quinze cent-vingt-dix francs, ou de quinze cent-vingt-quinze francs, ou de seize cents francs, ou de seize cent-cinq francs, ou de seize cent-vingt francs, ou de seize cent-vingt-cinq francs, ou de seize cent-vingt-dix francs, ou de seize cent-vingt-quinze francs, ou de dix-sept cents francs, ou de dix-sept cent-cinq francs, ou de dix-sept cent-vingt francs, ou de dix-sept cent-vingt-cinq francs, ou de dix-sept cent-vingt-dix francs, ou de dix-sept cent-vingt-quinze francs, ou de dix-huit cents francs, ou de dix-huit cent-cinq francs, ou de dix-huit cent-vingt francs, ou de dix-huit cent-vingt-cinq francs, ou de dix-huit cent-vingt-dix francs, ou de dix-huit cent-vingt-quinze francs, ou de dix-neuf cents francs, ou de dix-neuf cent-cinq francs, ou de dix-neuf cent-vingt francs, ou de dix-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de dix-neuf cent-vingt-dix francs, ou de dix-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de vingt cents francs, ou de vingt cent-cinq francs, ou de vingt cent-vingt francs, ou de vingt cent-vingt-cinq francs, ou de vingt cent-vingt-dix francs, ou de vingt cent-vingt-quinze francs, ou de vingt-et-un cents francs, ou de vingt-et-un cent-cinq francs, ou de vingt-et-un cent-vingt francs, ou de vingt-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de vingt-et-un cent-vingt-dix francs, ou de vingt-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de vingt-deux cents francs, ou de vingt-deux cent-cinq francs, ou de vingt-deux cent-vingt francs, ou de vingt-deux cent-vingt-cinq francs, ou de vingt-deux cent-vingt-dix francs, ou de vingt-deux cent-vingt-quinze francs, ou de vingt-trois cents francs, ou de vingt-trois cent-cinq francs, ou de vingt-trois cent-vingt francs, ou de vingt-trois cent-vingt-cinq francs, ou de vingt-trois cent-vingt-dix francs, ou de vingt-trois cent-vingt-quinze francs, ou de vingt-quatre cents francs, ou de vingt-quatre cent-cinq francs, ou de vingt-quatre cent-vingt francs, ou de vingt-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de vingt-quatre cent-vingt-dix francs, ou de vingt-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de vingt-cinq cents francs, ou de vingt-cinq cent-cinq francs, ou de vingt-cinq cent-vingt francs, ou de vingt-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de vingt-cinq cent-vingt-dix francs, ou de vingt-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de vingt-six cents francs, ou de vingt-six cent-cinq francs, ou de vingt-six cent-vingt francs, ou de vingt-six cent-vingt-cinq francs, ou de vingt-six cent-vingt-dix francs, ou de vingt-six cent-vingt-quinze francs, ou de vingt-sept cents francs, ou de vingt-sept cent-cinq francs, ou de vingt-sept cent-vingt francs, ou de vingt-sept cent-vingt-cinq francs, ou de vingt-sept cent-vingt-dix francs, ou de vingt-sept cent-vingt-quinze francs, ou de vingt-huit cents francs, ou de vingt-huit cent-cinq francs, ou de vingt-huit cent-vingt francs, ou de vingt-huit cent-vingt-cinq francs, ou de vingt-huit cent-vingt-dix francs, ou de vingt-huit cent-vingt-quinze francs, ou de vingt-neuf cents francs, ou de vingt-neuf cent-cinq francs, ou de vingt-neuf cent-vingt francs, ou de vingt-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de vingt-neuf cent-vingt-dix francs, ou de vingt-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de trente cents francs, ou de trente cent-cinq francs, ou de trente cent-vingt francs, ou de trente cent-vingt-cinq francs, ou de trente cent-vingt-dix francs, ou de trente cent-vingt-quinze francs, ou de trente-et-un cents francs, ou de trente-et-un cent-cinq francs, ou de trente-et-un cent-vingt francs, ou de trente-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de trente-et-un cent-vingt-dix francs, ou de trente-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de trente-deux cents francs, ou de trente-deux cent-cinq francs, ou de trente-deux cent-vingt francs, ou de trente-deux cent-vingt-cinq francs, ou de trente-deux cent-vingt-dix francs, ou de trente-deux cent-vingt-quinze francs, ou de trente-trois cents francs, ou de trente-trois cent-cinq francs, ou de trente-trois cent-vingt francs, ou de trente-trois cent-vingt-cinq francs, ou de trente-trois cent-vingt-dix francs, ou de trente-trois cent-vingt-quinze francs, ou de trente-quatre cents francs, ou de trente-quatre cent-cinq francs, ou de trente-quatre cent-vingt francs, ou de trente-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de trente-quatre cent-vingt-dix francs, ou de trente-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de trente-cinq cents francs, ou de trente-cinq cent-cinq francs, ou de trente-cinq cent-vingt francs, ou de trente-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de trente-cinq cent-vingt-dix francs, ou de trente-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de trente-six cents francs, ou de trente-six cent-cinq francs, ou de trente-six cent-vingt francs, ou de trente-six cent-vingt-cinq francs, ou de trente-six cent-vingt-dix francs, ou de trente-six cent-vingt-quinze francs, ou de trente-sept cents francs, ou de trente-sept cent-cinq francs, ou de trente-sept cent-vingt francs, ou de trente-sept cent-vingt-cinq francs, ou de trente-sept cent-vingt-dix francs, ou de trente-sept cent-vingt-quinze francs, ou de trente-huit cents francs, ou de trente-huit cent-cinq francs, ou de trente-huit cent-vingt francs, ou de trente-huit cent-vingt-cinq francs, ou de trente-huit cent-vingt-dix francs, ou de trente-huit cent-vingt-quinze francs, ou de trente-neuf cents francs, ou de trente-neuf cent-cinq francs, ou de trente-neuf cent-vingt francs, ou de trente-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de trente-neuf cent-vingt-dix francs, ou de trente-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de quarante cents francs, ou de quarante cent-cinq francs, ou de quarante cent-vingt francs, ou de quarante cent-vingt-cinq francs, ou de quarante cent-vingt-dix francs, ou de quarante cent-vingt-quinze francs, ou de quarante-et-un cents francs, ou de quarante-et-un cent-cinq francs, ou de quarante-et-un cent-vingt francs, ou de quarante-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de quarante-et-un cent-vingt-dix francs, ou de quarante-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de quarante-deux cents francs, ou de quarante-deux cent-cinq francs, ou de quarante-deux cent-vingt francs, ou de quarante-deux cent-vingt-cinq francs, ou de quarante-deux cent-vingt-dix francs, ou de quarante-deux cent-vingt-quinze francs, ou de quarante-trois cents francs, ou de quarante-trois cent-cinq francs, ou de quarante-trois cent-vingt francs, ou de quarante-trois cent-vingt-cinq francs, ou de quarante-trois cent-vingt-dix francs, ou de quarante-trois cent-vingt-quinze francs, ou de quarante-quatre cents francs, ou de quarante-quatre cent-cinq francs, ou de quarante-quatre cent-vingt francs, ou de quarante-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de quarante-quatre cent-vingt-dix francs, ou de quarante-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de quarante-cinq cents francs, ou de quarante-cinq cent-cinq francs, ou de quarante-cinq cent-vingt francs, ou de quarante-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de quarante-cinq cent-vingt-dix francs, ou de quarante-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de quarante-six cents francs, ou de quarante-six cent-cinq francs, ou de quarante-six cent-vingt francs, ou de quarante-six cent-vingt-cinq francs, ou de quarante-six cent-vingt-dix francs, ou de quarante-six cent-vingt-quinze francs, ou de quarante-sept cents francs, ou de quarante-sept cent-cinq francs, ou de quarante-sept cent-vingt francs, ou de quarante-sept cent-vingt-cinq francs, ou de quarante-sept cent-vingt-dix francs, ou de quarante-sept cent-vingt-quinze francs, ou de quarante-huit cents francs, ou de quarante-huit cent-cinq francs, ou de quarante-huit cent-vingt francs, ou de quarante-huit cent-vingt-cinq francs, ou de quarante-huit cent-vingt-dix francs, ou de quarante-huit cent-vingt-quinze francs, ou de quarante-neuf cents francs, ou de quarante-neuf cent-cinq francs, ou de quarante-neuf cent-vingt francs, ou de quarante-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de quarante-neuf cent-vingt-dix francs, ou de quarante-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante cents francs, ou de cinquante cent-cinq francs, ou de cinquante cent-vingt francs, ou de cinquante cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante cent-vingt-dix francs, ou de cinquante cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-et-un cents francs, ou de cinquante-et-un cent-cinq francs, ou de cinquante-et-un cent-vingt francs, ou de cinquante-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-et-un cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-deux cents francs, ou de cinquante-deux cent-cinq francs, ou de cinquante-deux cent-vingt francs, ou de cinquante-deux cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-deux cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-deux cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-trois cents francs, ou de cinquante-trois cent-cinq francs, ou de cinquante-trois cent-vingt francs, ou de cinquante-trois cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-trois cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-trois cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-quatre cents francs, ou de cinquante-quatre cent-cinq francs, ou de cinquante-quatre cent-vingt francs, ou de cinquante-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-quatre cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-cinq cents francs, ou de cinquante-cinq cent-cinq francs, ou de cinquante-cinq cent-vingt francs, ou de cinquante-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-cinq cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-six cents francs, ou de cinquante-six cent-cinq francs, ou de cinquante-six cent-vingt francs, ou de cinquante-six cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-six cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-six cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-sept cents francs, ou de cinquante-sept cent-cinq francs, ou de cinquante-sept cent-vingt francs, ou de cinquante-sept cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-sept cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-sept cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-huit cents francs, ou de cinquante-huit cent-cinq francs, ou de cinquante-huit cent-vingt francs, ou de cinquante-huit cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-huit cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-huit cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-neuf cents francs, ou de cinquante-neuf cent-cinq francs, ou de cinquante-neuf cent-vingt francs, ou de cinquante-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-neuf cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de soixante cents francs, ou de soixante cent-cinq francs, ou de soixante cent-vingt francs, ou de soixante cent-vingt-cinq francs, ou de soixante cent-vingt-dix francs, ou de soixante cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-et-un cents francs, ou de soixante-et-un cent-cinq francs, ou de soixante-et-un cent-vingt francs, ou de soixante-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-et-un cent-vingt-dix francs, ou de soixante-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-deux cents francs, ou de soixante-deux cent-cinq francs, ou de soixante-deux cent-vingt francs, ou de soixante-deux cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-deux cent-vingt-dix francs, ou de soixante-deux cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-trois cents francs, ou de soixante-trois cent-cinq francs, ou de soixante-trois cent-vingt francs, ou de soixante-trois cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-trois cent-vingt-dix francs, ou de soixante-trois cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-quatre cents francs, ou de soixante-quatre cent-cinq francs, ou de soixante-quatre cent-vingt francs, ou de soixante-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-quatre cent-vingt-dix francs, ou de soixante-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-cinq cents francs, ou de soixante-cinq cent-cinq francs, ou de soixante-cinq cent-vingt francs, ou de soixante-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-cinq cent-vingt-dix francs, ou de soixante-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-six cents francs, ou de soixante-six cent-cinq francs, ou de soixante-six cent-vingt francs, ou de soixante-six cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-six cent-vingt-dix francs, ou de soixante-six cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-sept cents francs, ou de soixante-sept cent-cinq francs, ou de soixante-sept cent-vingt francs, ou de soixante-sept cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-sept cent-vingt-dix francs, ou de soixante-sept cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-huit cents francs, ou de soixante-huit cent-cinq francs, ou de soixante-huit cent-vingt francs, ou de soixante-huit cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-huit cent-vingt-dix francs, ou de soixante-huit cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-neuf cents francs, ou de soixante-neuf cent-cinq francs, ou de soixante-neuf cent-vingt francs, ou de soixante-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-neuf cent-vingt-dix francs, ou de soixante-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de septante cents francs, ou de septante cent-cinq francs, ou de septante cent-vingt francs, ou de septante cent-vingt-cinq francs, ou de septante cent-vingt-dix francs, ou de septante cent-vingt-quinze francs, ou de septante-et-un cents francs, ou de septante-et-un cent-cinq francs, ou de septante-et-un cent-vingt francs, ou de septante-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de septante-et-un cent-vingt-dix francs, ou de septante-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de septante-deux cents francs, ou de septante-deux cent-cinq francs, ou de septante-deux cent-vingt francs, ou de septante-deux cent-vingt-cinq francs, ou de septante-deux cent-vingt-dix francs, ou de septante-deux cent-vingt-quinze francs, ou de septante-trois cents francs, ou de septante-trois cent-cinq francs, ou de septante-trois cent-vingt francs, ou de septante-trois cent-vingt-cinq francs, ou de septante-trois cent-vingt-dix francs, ou de septante-trois cent-vingt-quinze francs, ou de septante-quatre cents francs, ou de septante-quatre cent-cinq francs, ou de septante-quatre cent-vingt francs, ou de septante-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de septante-quatre cent-vingt-dix francs, ou de septante-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de septante-cinq cents francs, ou de septante-cinq cent-cinq francs, ou de septante-cinq cent-vingt francs, ou de septante-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de septante-cinq cent-vingt-dix francs, ou de septante-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de septante-six cents francs, ou de septante-six cent-cinq francs, ou de septante-six cent-vingt francs, ou de septante-six cent-vingt-cinq francs, ou de septante-six cent-vingt-dix francs, ou de septante-six cent-vingt-quinze francs, ou de septante-sept cents francs, ou de septante-sept cent-cinq francs, ou de septante-sept cent-vingt francs, ou de septante-sept cent-vingt-cinq francs, ou de septante-sept cent-vingt-dix francs, ou de septante-sept cent-vingt-quinze francs, ou de septante-huit cents francs, ou de septante-huit cent-cinq francs, ou de septante-huit cent-vingt francs, ou de septante-huit cent-vingt-cinq francs, ou de septante-huit cent-vingt-dix francs, ou de septante-huit cent-vingt-quinze francs, ou de septante-neuf cents francs, ou de septante-neuf cent-cinq francs, ou de septante-neuf cent-vingt francs, ou de septante-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de septante-neuf cent-vingt-dix francs, ou de septante-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt cents francs, ou de quatre-vingt cent-cinq francs, ou de quatre-vingt cent-vingt francs, ou de quatre-vingt cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-et-un cents francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-deux cents francs, ou de quatre-vingt-deux cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-deux cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-deux cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-deux cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-deux cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-trois cents francs, ou de quatre-vingt-trois cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-trois cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-trois cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-trois cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-trois cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-quatre cents francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-cinq cents francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-six cents francs, ou de quatre-vingt-six cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-six cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-six cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-six cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-six cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-sept cents francs, ou de quatre-vingt-sept cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-sept cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-sept cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-sept cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-sept cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-huit cents francs, ou de quatre-vingt-huit cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-huit cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-huit cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-huit cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-huit cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-neuf cents francs, ou de quatre-vingt-neuf cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-neuf cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-neuf cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante cents francs, ou de cinquante cent-cinq francs, ou de cinquante cent-vingt francs, ou de cinquante cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante cent-vingt-dix francs, ou de cinquante cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-et-un cents francs, ou de cinquante-et-un cent-cinq francs, ou de cinquante-et-un cent-vingt francs, ou de cinquante-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-et-un cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-deux cents francs, ou de cinquante-deux cent-cinq francs, ou de cinquante-deux cent-vingt francs, ou de cinquante-deux cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-deux cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-deux cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-trois cents francs, ou de cinquante-trois cent-cinq francs, ou de cinquante-trois cent-vingt francs, ou de cinquante-trois cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-trois cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-trois cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-quatre cents francs, ou de cinquante-quatre cent-cinq francs, ou de cinquante-quatre cent-vingt francs, ou de cinquante-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-quatre cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-cinq cents francs, ou de cinquante-cinq cent-cinq francs, ou de cinquante-cinq cent-vingt francs, ou de cinquante-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-cinq cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-six cents francs, ou de cinquante-six cent-cinq francs, ou de cinquante-six cent-vingt francs, ou de cinquante-six cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-six cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-six cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-sept cents francs, ou de cinquante-sept cent-cinq francs, ou de cinquante-sept cent-vingt francs, ou de cinquante-sept cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-sept cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-sept cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-huit cents francs, ou de cinquante-huit cent-cinq francs, ou de cinquante-huit cent-vingt francs, ou de cinquante-huit cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-huit cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-huit cent-vingt-quinze francs, ou de cinquante-neuf cents francs, ou de cinquante-neuf cent-cinq francs, ou de cinquante-neuf cent-vingt francs, ou de cinquante-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de cinquante-neuf cent-vingt-dix francs, ou de cinquante-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de soixante cents francs, ou de soixante cent-cinq francs, ou de soixante cent-vingt francs, ou de soixante cent-vingt-cinq francs, ou de soixante cent-vingt-dix francs, ou de soixante cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-et-un cents francs, ou de soixante-et-un cent-cinq francs, ou de soixante-et-un cent-vingt francs, ou de soixante-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-et-un cent-vingt-dix francs, ou de soixante-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-deux cents francs, ou de soixante-deux cent-cinq francs, ou de soixante-deux cent-vingt francs, ou de soixante-deux cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-deux cent-vingt-dix francs, ou de soixante-deux cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-trois cents francs, ou de soixante-trois cent-cinq francs, ou de soixante-trois cent-vingt francs, ou de soixante-trois cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-trois cent-vingt-dix francs, ou de soixante-trois cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-quatre cents francs, ou de soixante-quatre cent-cinq francs, ou de soixante-quatre cent-vingt francs, ou de soixante-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-quatre cent-vingt-dix francs, ou de soixante-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-cinq cents francs, ou de soixante-cinq cent-cinq francs, ou de soixante-cinq cent-vingt francs, ou de soixante-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-cinq cent-vingt-dix francs, ou de soixante-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-six cents francs, ou de soixante-six cent-cinq francs, ou de soixante-six cent-vingt francs, ou de soixante-six cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-six cent-vingt-dix francs, ou de soixante-six cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-sept cents francs, ou de soixante-sept cent-cinq francs, ou de soixante-sept cent-vingt francs, ou de soixante-sept cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-sept cent-vingt-dix francs, ou de soixante-sept cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-huit cents francs, ou de soixante-huit cent-cinq francs, ou de soixante-huit cent-vingt francs, ou de soixante-huit cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-huit cent-vingt-dix francs, ou de soixante-huit cent-vingt-quinze francs, ou de soixante-neuf cents francs, ou de soixante-neuf cent-cinq francs, ou de soixante-neuf cent-vingt francs, ou de soixante-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de soixante-neuf cent-vingt-dix francs, ou de soixante-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de septante cents francs, ou de septante cent-cinq francs, ou de septante cent-vingt francs, ou de septante cent-vingt-cinq francs, ou de septante cent-vingt-dix francs, ou de septante cent-vingt-quinze francs, ou de septante-et-un cents francs, ou de septante-et-un cent-cinq francs, ou de septante-et-un cent-vingt francs, ou de septante-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de septante-et-un cent-vingt-dix francs, ou de septante-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de septante-deux cents francs, ou de septante-deux cent-cinq francs, ou de septante-deux cent-vingt francs, ou de septante-deux cent-vingt-cinq francs, ou de septante-deux cent-vingt-dix francs, ou de septante-deux cent-vingt-quinze francs, ou de septante-trois cents francs, ou de septante-trois cent-cinq francs, ou de septante-trois cent-vingt francs, ou de septante-trois cent-vingt-cinq francs, ou de septante-trois cent-vingt-dix francs, ou de septante-trois cent-vingt-quinze francs, ou de septante-quatre cents francs, ou de septante-quatre cent-cinq francs, ou de septante-quatre cent-vingt francs, ou de septante-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de septante-quatre cent-vingt-dix francs, ou de septante-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de septante-cinq cents francs, ou de septante-cinq cent-cinq francs, ou de septante-cinq cent-vingt francs, ou de septante-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de septante-cinq cent-vingt-dix francs, ou de septante-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de septante-six cents francs, ou de septante-six cent-cinq francs, ou de septante-six cent-vingt francs, ou de septante-six cent-vingt-cinq francs, ou de septante-six cent-vingt-dix francs, ou de septante-six cent-vingt-quinze francs, ou de septante-sept cents francs, ou de septante-sept cent-cinq francs, ou de septante-sept cent-vingt francs, ou de septante-sept cent-vingt-cinq francs, ou de septante-sept cent-vingt-dix francs, ou de septante-sept cent-vingt-quinze francs, ou de septante-huit cents francs, ou de septante-huit cent-cinq francs, ou de septante-huit cent-vingt francs, ou de septante-huit cent-vingt-cinq francs, ou de septante-huit cent-vingt-dix francs, ou de septante-huit cent-vingt-quinze francs, ou de septante-neuf cents francs, ou de septante-neuf cent-cinq francs, ou de septante-neuf cent-vingt francs, ou de septante-neuf cent-vingt-cinq francs, ou de septante-neuf cent-vingt-dix francs, ou de septante-neuf cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt cents francs, ou de quatre-vingt cent-cinq francs, ou de quatre-vingt cent-vingt francs, ou de quatre-vingt cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-et-un cents francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-et-un cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-deux cents francs, ou de quatre-vingt-deux cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-deux cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-deux cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-deux cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-deux cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-trois cents francs, ou de quatre-vingt-trois cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-trois cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-trois cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-trois cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-trois cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-quatre cents francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-quatre cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-cinq cents francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-cinq cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-six cents francs, ou de quatre-vingt-six cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-six cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-six cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-six cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-six cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-sept cents francs, ou de quatre-vingt-sept cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-sept cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-sept cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-sept cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-sept cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-huit cents francs, ou de quatre-vingt-huit cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-huit cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-huit cent-vingt-cinq francs, ou de quatre-vingt-huit cent-vingt-dix francs, ou de quatre-vingt-huit cent-vingt-quinze francs, ou de quatre-vingt-neuf cents francs, ou de quatre-vingt-neuf cent-cinq francs, ou de quatre-vingt-neuf cent-vingt francs, ou de quatre-vingt-neuf cent